|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’Église Unie du Canada | Conseil régional Nakonha:kaRéunion de l’exécutifDÉCISIONS | 19 janvier 2023Rencontre sur Zoom |

**Conseil régional Nakonha:ka**

**Réunion de l’exécutif**

**Jeudi 19 janvier 2023, 9 h**

**DÉCISIONS**

**MOTION 001\_19/01/2023** (V. Galanis/B. Bryce) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve Shanna Bernier et la pasteure Tami Spires comme personnes de soutien à l'équité pour cette réunion. **Adoptée**.

**MOTION 002\_19/01/2023** (V. Epps/V. Galanis) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve le procès-verbal du 20 octobre 2022 tel que reçu. **Adoptée.**

**MOTION 003\_19/01/2023** (F. Braman/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte le procès-verbal des sondages par courrier électronique qui ont pris fin le 1er novembre, le 10 novembre, le 9 décembre et le 13 décembre 2022 comme indiqué ci-dessous :

*MOTION 001\_01/112022 (T. Spires/D. Lambie) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales selon laquelle l'église Saint-Jean est désignée comme site de formation ministérielle supervisée. Adoptée.*

*MOTION 001\_10/11/2022 (F. Braman/T. Spires) Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, sur la recommandation de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, accède à la demande des administrateurs de l'Église Unie St. Andrew's ( Delson) pour l'approbation finale de la vente de leur propriété paroissiale située au 11, 4e Avenue, Delson, QC J5B 1P9 (numéro de lot 3 446 090 du Cadastre du Québec) au Centre Culturel Islamique de Roussillon, selon les termes de l'offre numéro 42054 datée du 19 octobre 2022, pour 385 000 $ moins la réduction de prix de 35 000 $ négociée avec l'acheteur suite au rapport d'inspection, le tout tel quel, là où il se trouve. Il est résolu qu'il est entendu que la Politique régionale sur le produit net de la vente s'appliquera à la transaction. Adoptée.*

*MOTION 001\_09/12/2022 (B. Bryce et R. Patton.) Attendu que les offres précédemment acceptées, incluant celle approuvée par la résolution 001\_11/08/2022 du conseil régional, pour la propriété paroissiale de l'Église Unie Dorval-Strathmore n'ont pas eu de suite, il est résolu que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances de remplacer les motions précédentes concernant la vente de la propriété de l'Église Unie Dorval-Strathmore par la suivante : Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka accepte la demande des administrateurs de l'Église Unie Lakeshore Trinity (anciennement Église Unie Dorval-Strathmore) de vendre à l'Église Hispanique Sendero Hacia la Luz, leur propriété paroissiale, située au 310, avenue Brookhaven, Dorval. , QC H9S 2N7 – Lot 1 522 613 tel quel, pour 1 650 000 $ selon les termes de la contre-proposition signée et acceptée en date du 11 novembre 2022, en supposant que la transaction soit conclue au plus tard le 31 décembre 2022, et sous réserve d'un ajustement pour les coûts d'assainissement identifiés lors d'un audit environnemental, comme convenu entre le vendeur et l'acheteur.*

*Il est résolu que la décision du conseil régional du 21 octobre 2021 concernant l'utilisation des profits par les fiduciaires continue de s'appliquer, sauf telle que modifiée par les termes de la résolution du 18 novembre 2021 pour la fusion de l'Église Unie Dorval-Strathmore avec l'Église Unie Lakeshore Trinity, à compter du 1er janvier 2022. Adoptée.*

 *MOTION 001\_13/12/2022 (F. Braman/L. Buchanan) Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, sur la recommandation de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, accède à la demande de l'Église Unie Sud-Ouest et de ses administrateurs concernant l’approbation de leur plan ministériel 2023, de leur budget 2023 et des grandes lignes de l'utilisation du produit de la vente de la propriété paroissiale, étant entendu que 2023 sera une année de transition et que l’utilisation de leur part de ce produit sera limitée à 5 % pour 2022-2023, et qu'un plan ministériel pour l'avenir sera soumis pour approbation d'ici la fin de 2023. Adoptée.*

**MOTION 004\_19/01/2023** (D. Lambie/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte l'ordre du jour tel que distribué. **Adoptée**.

**MOTION 005\_19/01/2023** (T. Spires/D. Lambie) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales de prolonger le mandat de Kelley Molloy, candidate DLM, à titre de coordonnatrice des cultes/ agente de soins pastoraux pour le ministère régional des Laurentides, à temps plein, 40 heures par semaine jusqu'au 28 février 2023. **Adoptée**.

**MOTION 006\_19/01/2023** (T. Spires/D. Lambie) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'approuver la reconduction du mandat du pasteur Scott Patton à la charge pastorale de Richmond-Melbourne, à temps partiel (mi-temps), 20 heures par semaine, du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. **Adoptée**.

**MOTION 007\_19/01/2023** (T. Spires/D. Lambie) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'approuver la nomination de Lisa Byer-de Wever, candidate diaconale (étape 2) à titre de suppléant à la charge pastorale de Merging Waters, à temps plein, 40 heures par semaine, du 8 janvier 2023 au 30 juin 2024. **Adoptée**.

**MOTION 008\_19/01/2023** (V. Galanis/B. Bryce) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka reconnaisse le pasteur David Fines comme pasteur bénévole associé (définition : personnel ministériel retraité, non nommé ou engagé dans un ministère non reconnu comme « communauté de foi ») pour la période allant du 1er juillet 2022 jusqu’au 30 juin 2023 (le statut est auprès de l'Église Unie Emmanuel – Cowansville). **Adoptée**.

**MOTION 009\_19/01/2023** (F. Braman/P. Stanfield) Attendu que le conseil régional a déjà approuvé, le 16 juin 2022, le contrat de vente pour la vente par les fiduciaires de l'Église Unie Mid-Laurentian United (fiduciaires) (Rawdon) de la propriété de l'église (excluant le cimetière) de l'Église Mid-Laurentian United, au Conseil des finances et de l’expansion (conseil) qui donne à ce conseil toute latitude sur le prix et les conditions de vente,

attendu que le conseil et les fiduciaires ont reçu une offre d'un tiers et qu'il serait plus efficace d'effectuer le transfert directement entre les fiduciaires et l'acheteur, sans modifier d'aucune manière les termes du contrat de vente déjà approuvé,

et attendu que le conseil et les fiduciaires ont demandé au conseil régional d'approuver formellement le transfert direct, il est résolu que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka, sur recommandation de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, accède à la demande des fiduciaires de l'Église Mid-Laurentian United (Rawdon) concernant la vente de son terrain et de ses bâtiments sis au 3253, 4e Avenue à Rawdon, QC, J0K 1S0, soit le lot 6 540 469 du Cadastre du Québec, à la Paroisse Orthodoxe de St Saraphim de Sarov pour le prix et conditions convenus avec ces fiduciaires et le Conseil des finances et de l’expansion du conseil régional, tels quels, là où ils sont. Il est résolu en outre que les autres conditions du contrat de vente restent pleinement en vigueur. **Adoptée.**

**MOTION 010\_19/01/2023** (F. Braman/P. Stanfield) Il est résolu que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka, sur la recommandation de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, accède à la demande des fiduciaires de l’Église Unie Plymouth-Trinity concernant la vente de leur propriété paroissiale située au 380, rue Dufferin, Sherbrooke, QC, J1H 1G5, soit le lot 1 048 129 du Cadastre du Québec, à la Cinémathèque de l'Estrie, société à but non lucratif, pour la somme de 700 000 $ selon les conditions de la promesse de vente/achat datée du 16 janvier 2023, la vente comportant des restrictions sur l'utilisation et la revente de la propriété, qui est essentiellement telle quelle, là où elle se trouve ; il est résolu en outre que le conseil régional accepte l'engagement des fiduciaires de l'Église Unie Plymouth-Trinity selon lequel la politique régionale sur le produit net de la vente de la propriété s'appliquera de telle sorte que 10 % du produit net seront partagés avec l'Église Unie du Canada pour les ministères autochtones, 5 % avec le Fonds pour la mission et le service, et 10 % avec le Conseil des finances et de l'extension pour le Fonds des ministères stratégiques du conseil régional (après l’envoi de 5 000 $ au Fonds des archives) le reste étant consacré au profit de l'Église Unie Plymouth-Trinity selon des modalités qui seront approuvées par le conseil régional dans le plan ministériel qui sera soumis prochainement par cette communauté de foi.

Il est résolu que le conseil régional félicite l'Église Unie Plymouth-Trinity et ses fiduciaires pour leur décision audacieuse et fidèle de vendre leur maison de longue date et de la partager avec l'Église Unie du Canada dans son ensemble. **ADOPTÉE** (Abstentions : Vivienne Galanis et Samuel V. Dansokho).

**MOTION 011\_19/01/2023** (F. Braman/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka reçoive et approuve la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances selon laquelle on n’autorise aucune subvention directe pour les évaluations confessionnelles en 2023. Cependant, le conseil régional répondra individuellement aux situations de grande difficulté financière. **Adoptée**.

**MOTION 012\_ 19/01/2023** (L. Buchanan/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l’équipe dirigeante en matière de nominations d'ajouter la pasteure Helen Hliaras à cette équipe. **Adoptée**.

**MOTION 013\_19/01/2023** (S. V. Dansokho/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka gérant les demandes de permis de mariage et fournissant des mises à jour périodiques de sa liste de célébrants religieux au Directeur de l'état civil, nomme Joel Miller comme représentant autorisé de l'organisation religieuse Église Unie du Canada – Conseil régional Nakonha:ka, numéro 00051. **Adoptée**.

**MOTION 014\_19/01/2023** (B. Bryce/D. Lambie) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka déclare la levée de la séance à 11 h 21. **Adoptée**.